

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION

Objectif : Donner aux cadets l'occasion d'obtenir des classifications de tir de précision.

Pointage : Il existe quatre niveaux de classification qui doivent respecter les normes suivantes :

1. Tireur d'élite : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 3 cm de diamètre.
2. Tireur de première classe : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2.5 cm de diamètre.
3. Tireur expert : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2 cm de diamètre.
4. Tireur émérite : Deux tirs de groupement de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 1.5 cm de diamètre.

Équipement requis :

Obligatoire :

- Cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé du Mouvement des cadets du Canada CCT200GRTD (une par cadet).
- Gabarit de pointage pour le tir de groupement de carabine à air comprimé de l'A-CR-CCP-177/PT-002 (p. B1-1).
- Un chronomètre.

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

1. Donner une cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé à chaque cadet.
2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
4. Les cadets tireront cinq plombs dans chaque cercle de la cible.
5. Accorder aux cadets un maximum de 15 minutes pour tirer.
6. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.
7. Compter le pointage des cibles à l'aide du gabarit de pointage pour le tir de groupement de carabine à air comprimé.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

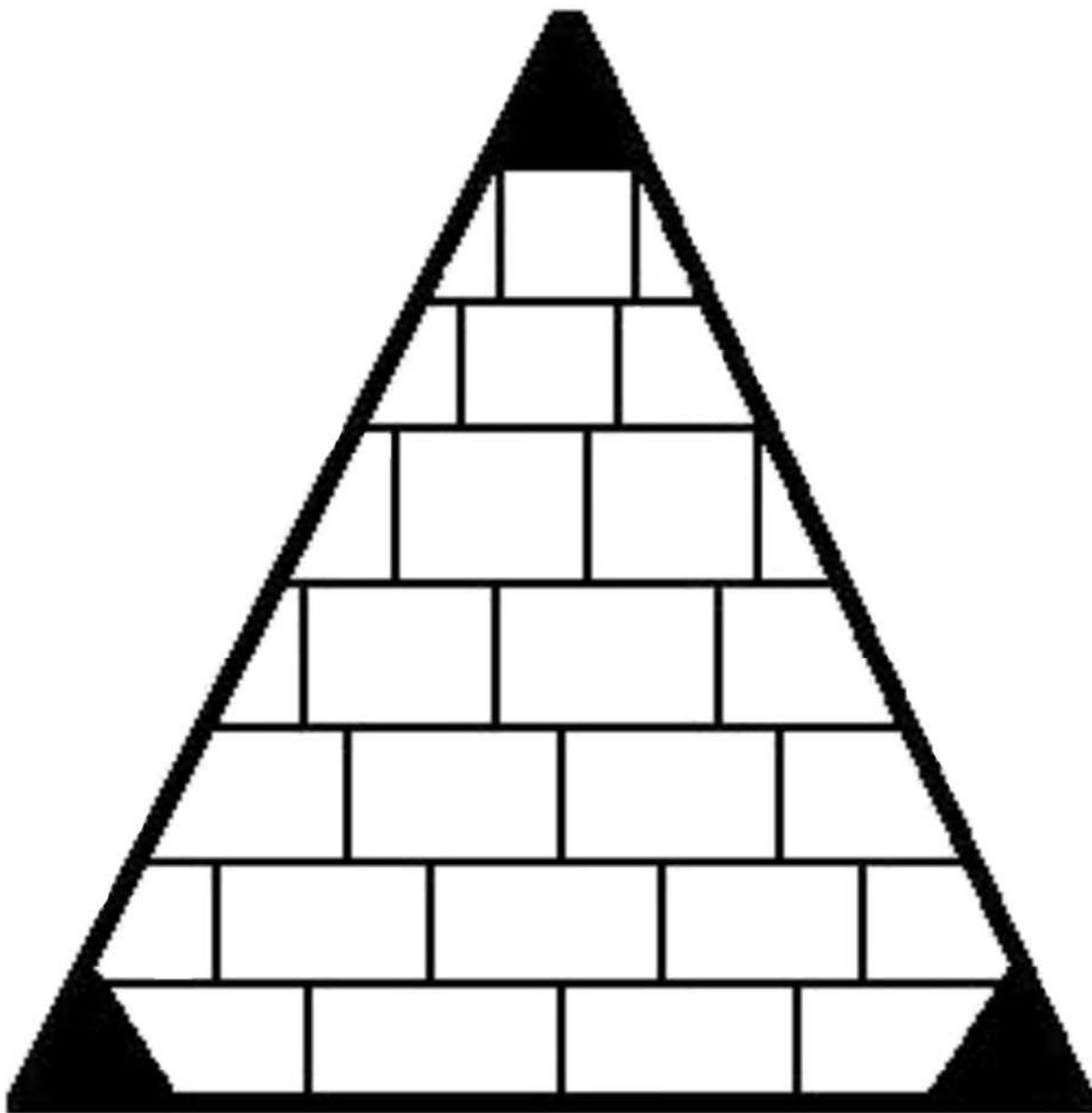
- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉS AMUSANTES

PYRAMIDE
Objectif : Tirer des plombs sur chaque point de la pyramide.
Pointage : Un point est accordé pour chaque point de la pyramide touché par un plomb.
Équipement requis : Obligatoire : Cible pyramidale (une par cadet). L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">• une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;• une veste de tir;• un gant de tir; ou• une casquette de tir.
Lignes directrices de l'activité : <ol style="list-style-type: none">1. Donner une cible pyramidale à chaque cadet.2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.4. On remettra aux cadets trois plombs pour qu'ils en tirent un sur chaque coin de la pyramide.5. Trois minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.6. Effectuer le comptage en accordant un point par coin touché de la pyramide.7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.8. Remettre les cibles aux cadets. Les actions et les équipements suivants sont interdits : <ul style="list-style-type: none">• Modifications des carabines.• Chargeur de plombs.• Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.• Télescope d'observation.• Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE PYRAMIDALE



Nom : _____

Date : _____

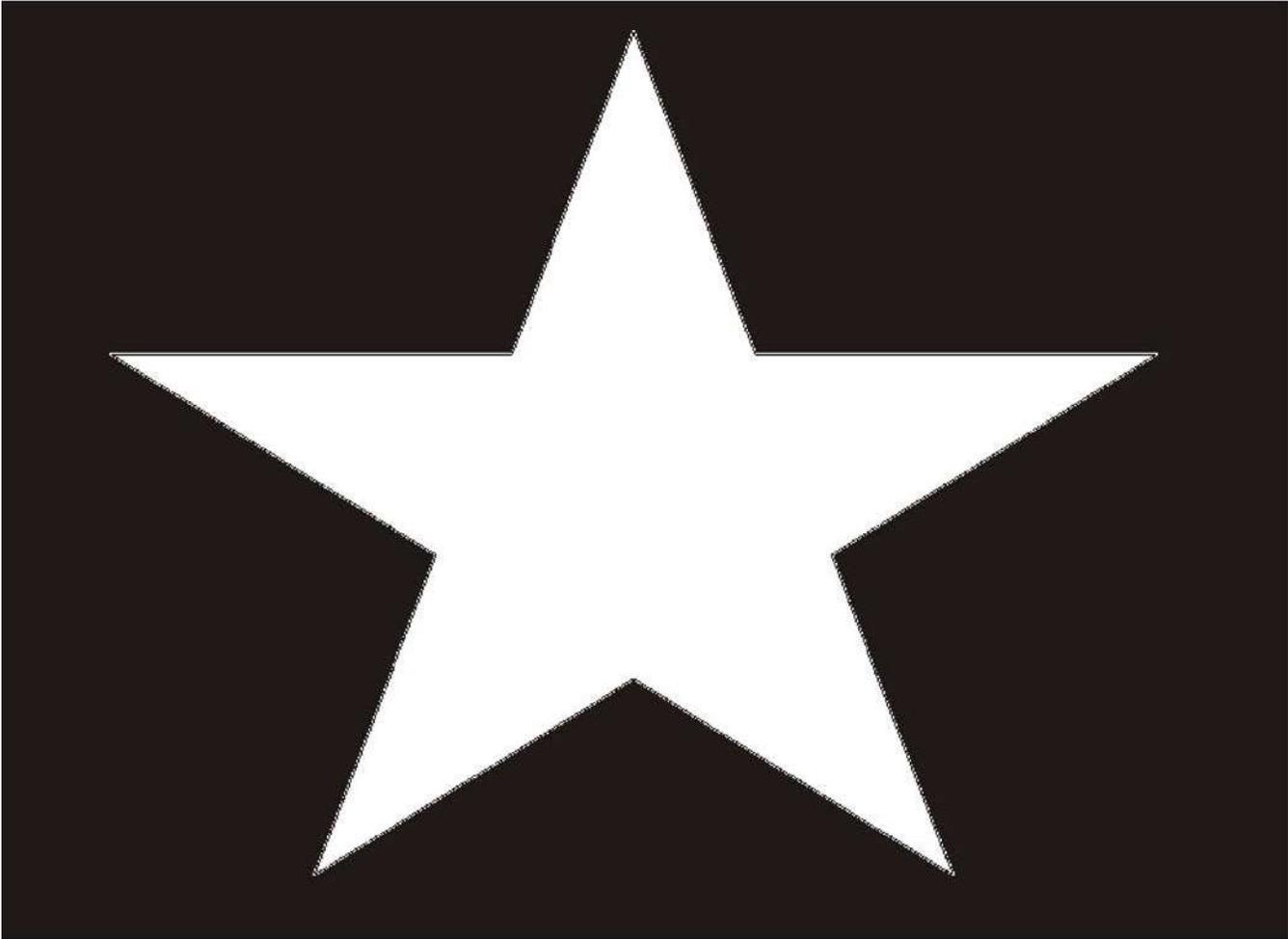
Figure B-1 Cible pyramidale

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS AMUSANTES

CIBLE EN ÉTOILE
Objectif : Tirer des plombs sur chaque point de l'étoile.
Pointage : Un point est accordé pour chaque point de l'étoile touché par un plomb.
Équipement requis : Obligatoire : Cible en étoile (une par cadet). L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">• une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;• une veste de tir;• un gant de tir; ou• une casquette de tir.
Lignes directrices de l'activité : <ol style="list-style-type: none">1. Donner une cible en étoile à chaque cadet.2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.4. On remettra aux cadets cinq plombs pour qu'ils en tirent un sur chaque pointe de l'étoile.5. Cinq minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.6. Effectuer le comptage en accordant un point par pointe de l'étoile touchée par un plomb.7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.8. Remettre les cibles aux cadets. Les actions et les équipements suivants sont interdits : <ul style="list-style-type: none">• Modifications des carabines.• Chargeur de plombs.• Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.• Télescope d'observation.• Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE EN ÉTOILE



Nom : _____

Date : _____

Figure C-1 Cible en étoile

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS AMUSANTES

BALLON DE PLAGE

Objectif : Tirer dix plombs dans le cercle noir du ballon de plage.

Pointage : Un point sera accordé pour chaque tir effectué dans le cercle noir.

Équipement requis :

Obligatoire : Cible-ballon de plage (un par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

1. Donner un ballon de plage à chaque cadet.
2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
4. On remettra aux cadets dix plombs à tirer dans le cercle noir du ballon de plage.
5. Dix minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.
6. Effectuer le comptage en accordant un point par plomb tiré dans le cercle noir.
7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
8. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE-BALLON DE PLAGE



Nom : _____

Date : _____

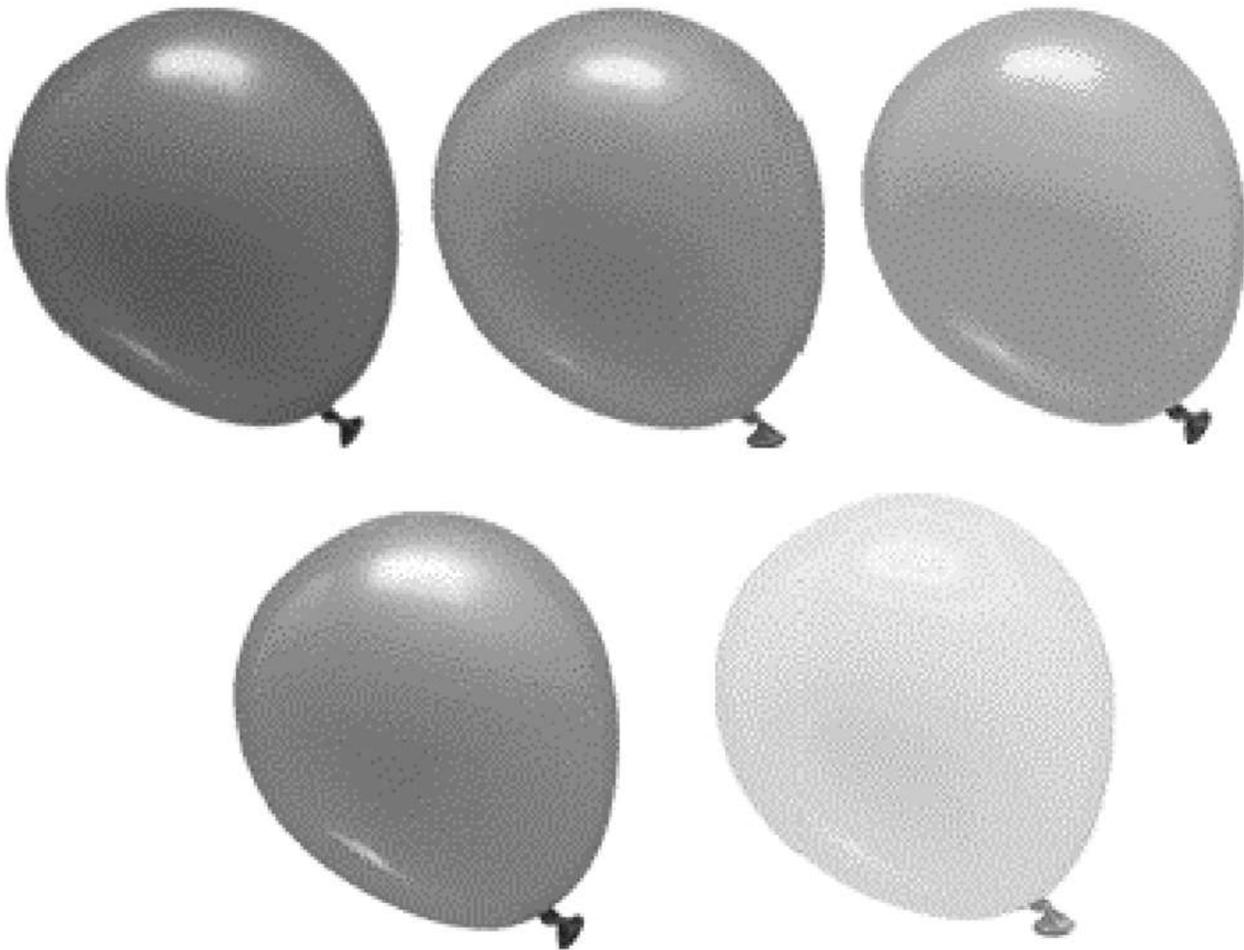
Figure D-1 Cible-ballon de plage

D Cad 3, 2006, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS AMUSANTES

BALLONS
Objectif : Tirer des plombs sur les cibles-ballons.
Pointage : Un point sera accordé pour chaque ballon touché par un plomb.
Équipement requis : Obligatoire : Cible-ballon (une par cadet). L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">• une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;• une veste de tir;• un gant de tir; ou• une casquette de tir.
Lignes directrices de l'activité : <ol style="list-style-type: none">1. Donner une cible-ballon à chaque cadet.2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.4. On remettra aux cadets cinq plombs pour qu'ils en tirent un sur chaque pointe de l'étoile.5. Cinq minutes seront accordées aux cadets pour qu'ils tirent.6. Effectuer le comptage en accordant un point par ballon touché.7. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.8. Remettre les cibles aux cadets. Les actions et les équipements suivants sont interdits : <ul style="list-style-type: none">• Modifications des carabines.• Chargeur de plombs.• Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.• Télescope d'observation.• Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
Nota : On peut utiliser de vrais ballons au lieu de cibles en papier.

CIBLE-BALLON



Nom : _____

Date : _____

Figure E-1 Cible-ballon

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

VISER LES POINTS

Objectif : Tirer des plombs sur les points de la cible dans le sens horaire, dans un délai fixé.

Pointage : Un point est accordé pour chaque point noir touché par un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

Obligatoire :

- Cible-viser les points (une par cadet).
- Chronomètre.

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

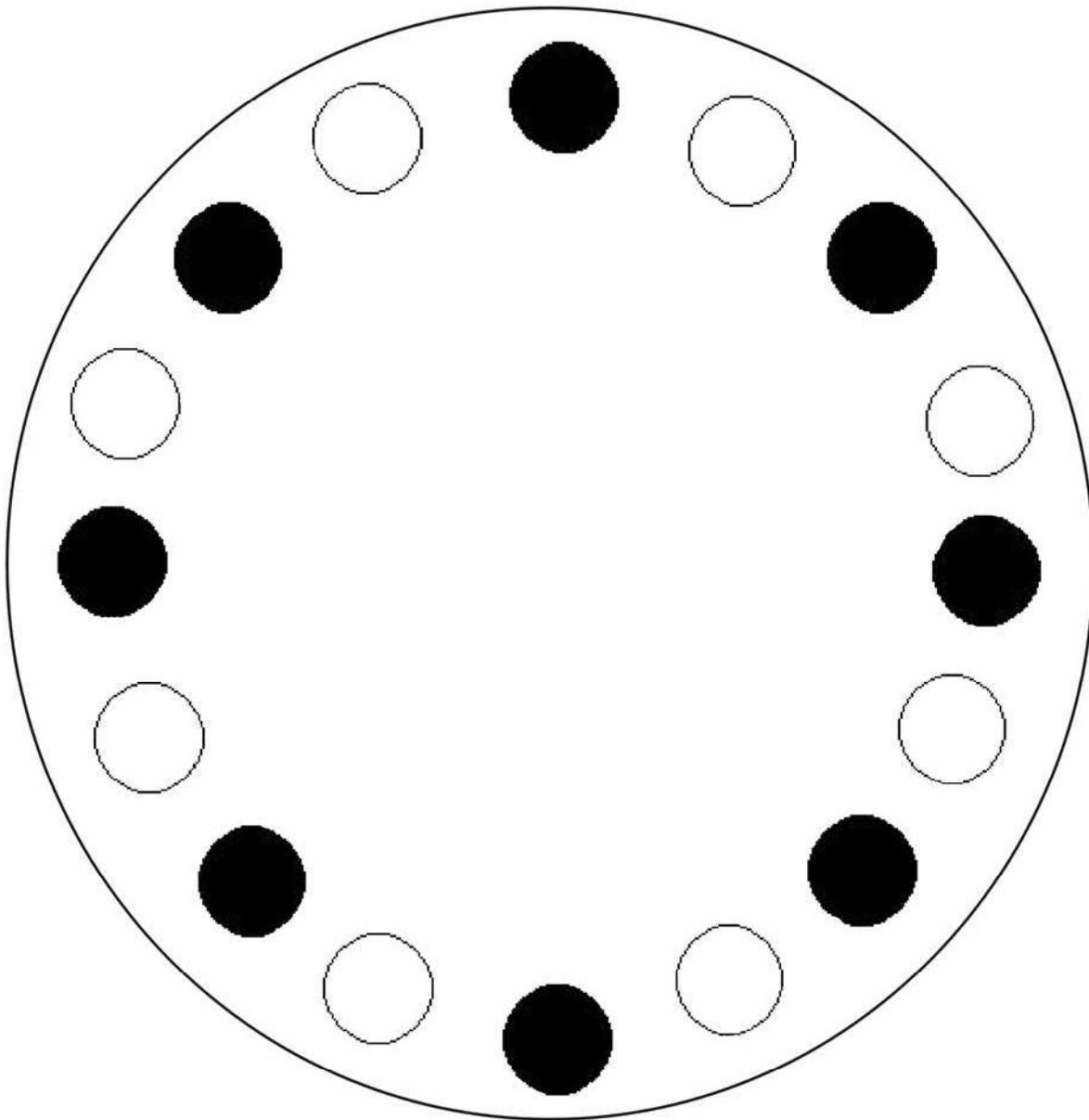
1. Donner une cible-viser les points à chaque cadet.
2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.
4. Les cadets recevront 16 plombs.
5. Les cadets tireront un plomb dans les cercles noirs, en sens horaire, sur la cible.
6. On suggère pour cette activité un délai fixé de huit minutes.
7. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.
8. Compter les points pour les cibles d'après la méthode décrite ci-haut.
9. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
10. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Modifications des carabines.
- Chargeur de plombs.
- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.
- Encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

CIBLE-VISER LES POINTS



Nom : _____

Date : _____

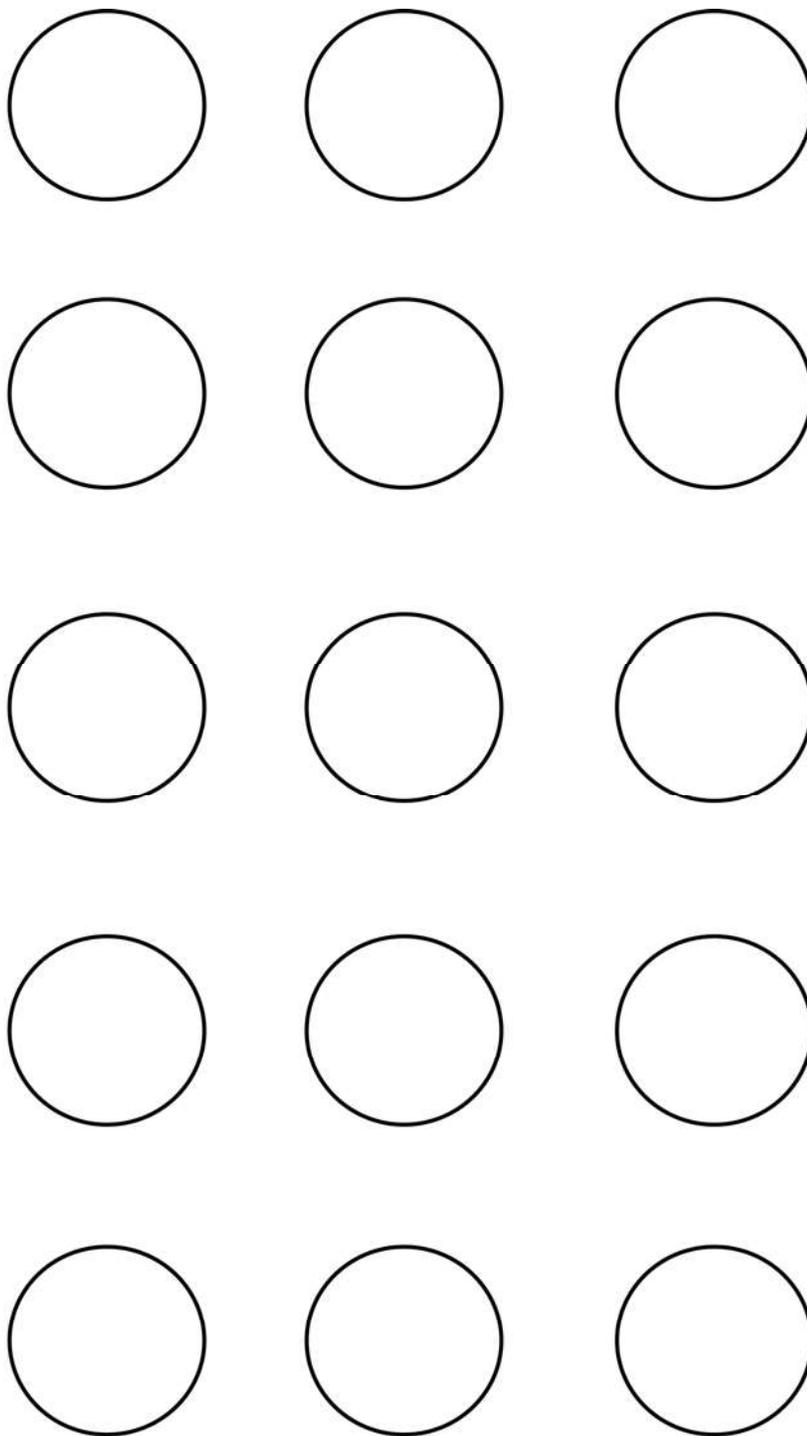
Figure F-1 Cible-viser les points

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

GRILLE POUR LES TIRS DE VITESSE
Objectif : Tirer des plombs dans les cercles de la cible, dans un délai fixé.
Pointage : Un point est accordé pour chaque cercle touché par un plomb dans le délai fixé.
Équipement requis : Obligatoire : <ul style="list-style-type: none">• Chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets (trois par couloir de tir).• Cible-grille de vitesse (une par cadet).• Chronomètre. L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">• une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;• une veste de tir;• un gant de tir; ou• une casquette de tir.
Lignes directrices de l'activité : <ol style="list-style-type: none">1. Donner une cible-grille de vitesse à chaque cadet.2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.4. Cinq plombs seront préchargés dans le chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets. Chaque cadet utilisera trois chargeurs.5. Les cadets tireront un plomb dans chaque cercle sur la cible.6. On suggère pour cette activité un délai fixé de 15 minutes.7. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.8. Compter les points pour les cibles d'après la méthode décrite ci-haut.9. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.10. Remettre les cibles aux cadets. Les actions et les équipements suivants sont interdits : <ul style="list-style-type: none">• Modifications des carabines.• Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.• Télescope d'observation.• Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.• Encadrement.
Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

GRILLE DE CIBLES POUR LES TIRS DE VITESSE



Date : _____

Nom : _____

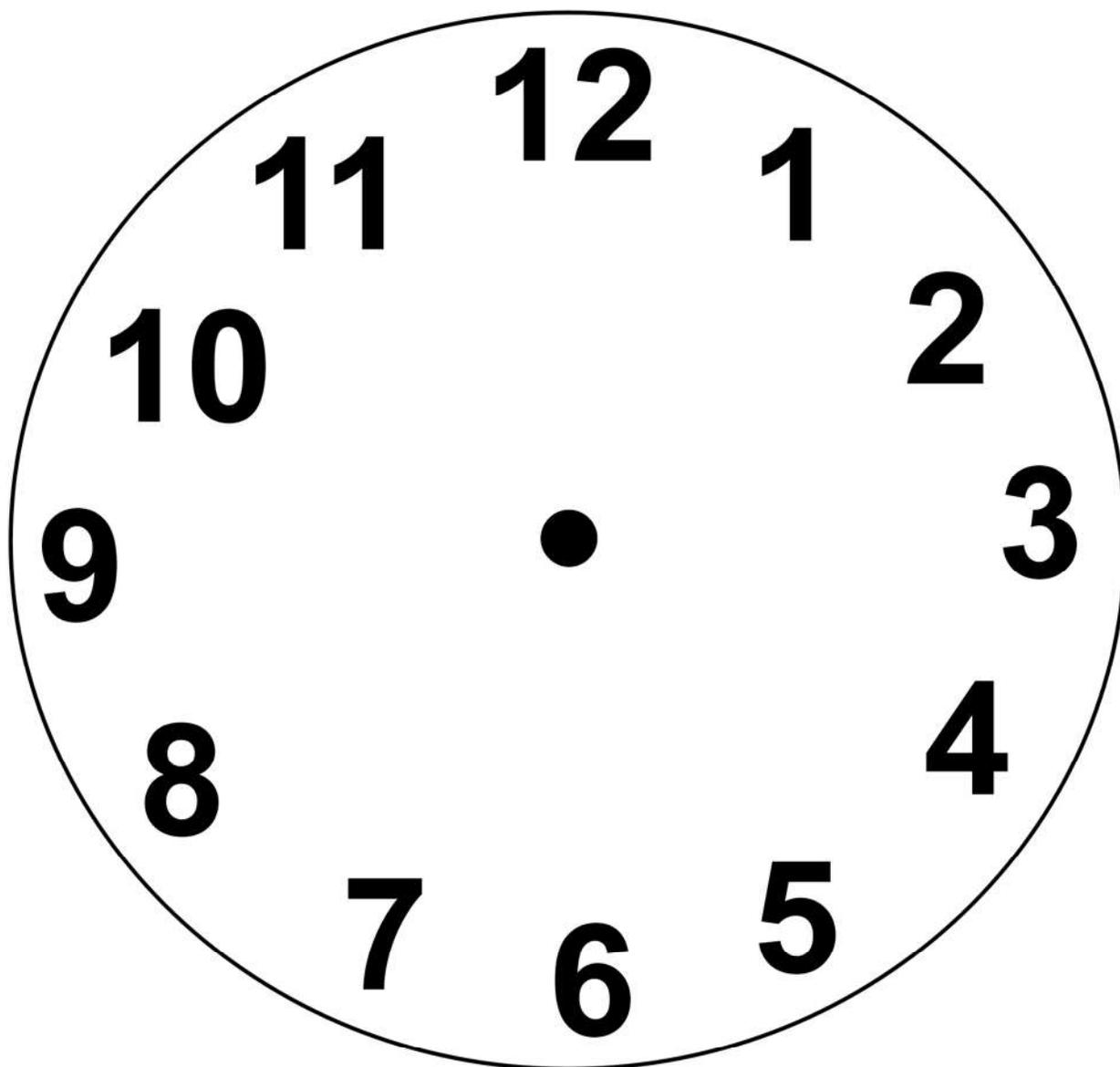
Figure G-1 Cible-grille de vitesse

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE	
Objectif :	Tirer des plombs sur les heures désignées (les nombres), dans un délai fixé.
Pointage :	Un point est accordé pour chaque heure désignée (nombre) touchée par un plomb dans le délai fixé.
Équipement requis :	<p>Obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Cible de course contre la montre (une par cadet).• Chronomètre. <p>L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;• une veste de tir;• un gant de tir; ou• une casquette de tir.
Lignes directrices de l'activité :	<ol style="list-style-type: none">1. Donner une cible-course contre la montre à chaque cadet.2. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.3. Les cadets tireront en se relayant après les commandements donnés par l'O Sécur Tir.4. Les cadets recevront six plombs.5. L'O Sécur Tir appelle six heures (nombres), soit une heure par période de cinq secondes, pour une horloge de 24 heures.6. Les cadets doivent tirer un plomb pour chaque heure (nombre) appelée par l'O Sécur Tir (p. ex., si 13 heures est appelé, le cadet doit tirer sur le 1 de la face de l'horloge).7. Demander aux cadets d'enlever leurs cibles.8. Effectuer le comptage en accordant un point par nombre correct touché sur la cible.9. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.10. Remettre les cibles aux cadets. <p>Les actions et les équipements suivants sont interdits :</p> <ul style="list-style-type: none">• Modifications des carabines.• Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.• Télescope d'observation.• Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.• Encadrement.
Nota :	Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, raccourcir le délai fixé.

CIBLE DE COURSE CONTRE LA MONTRE



Nom : _____

Date : _____

Figure H-1 Cible-horloge

D Cad 3, 2007, Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION AVEC LE CORPS OU L'ESCADRON DES CADETS

Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'extérieur du corps ou l'escadron des cadets.

Pointage : Des points seront attribués aux cibles conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, de la façon suivante :

- Chaque cible vaut un pointage possible maximal de 100 points (10 schémas d'une valeur de 10 points chacun).
- Tous les trous touchés sont comptés d'après la plus haute valeur du cercle de pointage touché par le trou du plomb.
- Les coups qui atteignent l'extérieur des cercles de pointage reçoivent une valeur de zéro.
- Si le nombre de coups tirés sur la cible est supérieur au nombre accordé, les coups qui ont la valeur la plus élevée seront éliminés jusqu'à ce qu'on arrive au bon nombre de coups sur la cible. Deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup tiré dépassant le nombre accordé.
- Si plus d'un coup sont tirés sur un schéma de pointage, seul le nombre de coups accordé peut être tiré sur les autres schémas [p. ex. si deux coups sont tirés sur le premier schéma, un schéma sur la cible demeurera non touché (exempt de coups)]. Si cela se produit plus de deux fois, deux points seront soustraits du pointage pour chaque coup tiré en plus du nombre accordé.

Équipement requis :

Obligatoire : Cibles de compétition CCT2001AR853 du Mouvement des cadets du Canada (deux par cadet).

L'équipement optionnel pour les tirs se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- une veste de tir;
- un gant de tir; ou
- une casquette de tir.

Lignes directrices de l'activité :

1. L'activité peut être menée individuellement ou par équipes de quatre.
2. Donner deux cibles de compétition CCT2001AR853 du Mouvement des cadets du Canada à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et leur grade sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Il sera accordé 30 minutes aux cadets pour tirer 20 plombs (un plomb sur chaque schéma [les plombs de zéro tage sont autorisés]).
5. Une fois que l'activité est terminée ou si le temps le permet, placer les cibles à l'extérieur pour que les cadets puissent les examiner.
6. Après cet examen, toutes les cibles seront ramassées par l'O Sécur Tir qui enregistrera les résultats.
7. Remettre les cibles aux cadets.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- Tirs croisés.
- Modifications des carabines.

COMPÉTITION DE TIR DE PRÉCISION AVEC LE CORPS OU L'ESCADRON DES CADETS

- Supports utilisés pour la carabine ou l'avant-bras.
- Télescope d'observation.
- Mires non fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

LANCEMENT LUNAIRE

Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'extérieur du corps ou l'escadron des cadets.

Pointage : La distance moyenne entre la Terre et la lune est de 384 400 km. Toutes les cibles des activités de tir de précision menées au cours de l'année d'instruction seront additionnées pour atteindre une distance déterminée à partir de la Terre et obtenir un poste dans l'équipage de la navette spatiale. Les quatre niveaux de pointage ou postes doivent respecter les normes suivantes :

1. Commandant de mission : Un pointage de 100 ou plus : 384 400 km de la Terre, atterrissage lunaire!
2. Spécialiste de mission : un pointage minimal de 75 : 288 300 km de la Terre.
3. Ingénieur en chef : un pointage minimal de 50 : 192 200 km de la Terre.
4. Agent scientifique : un pointage minimal de 25 : 96 100 km de la Terre, lancement lunaire!

Équipement requis :

Obligatoire : Toutes les cibles utilisées pour les activités de tir de précision au cours de l'année d'instruction.

Lignes directrices de l'activité :

1. Additionner les pointages des cibles utilisées par chaque cadet au cours de l'année d'instruction.
2. Utiliser la méthode de pointage décrite plus haut pour attribuer les niveaux ou les postes atteints par les cadets dans l'équipage de la navette spatiale.

- Nota :**
1. Si cette activité est menée, il faut tenir un registre des pointages des cadets obtenus au cours des activités de tir de précision.
 2. Cette activité peut être répartie sur plusieurs années d'instruction.
 3. Le certificat qui se trouve à l'annexe J peut être remis aux cadets qui atteignent les niveaux ou les postes correspondants au cours de cette activité.



Ceci certifie que

a atteint le niveau de

au cours de



l'activité de tir de précision de lancement lunaire

_____ Date

_____ Officier de sécurité du champ de tir